



D-303967

français

CLIP PG2

Détecteur de mouvements PIR Rideau, radio PowerG



Instructions d'installation

1. INTRODUCTION

Le CLIP PG2 est un détecteur PIR rideau sans fil, petit et élégant conçu pour l'intérieur et facile d'installation.

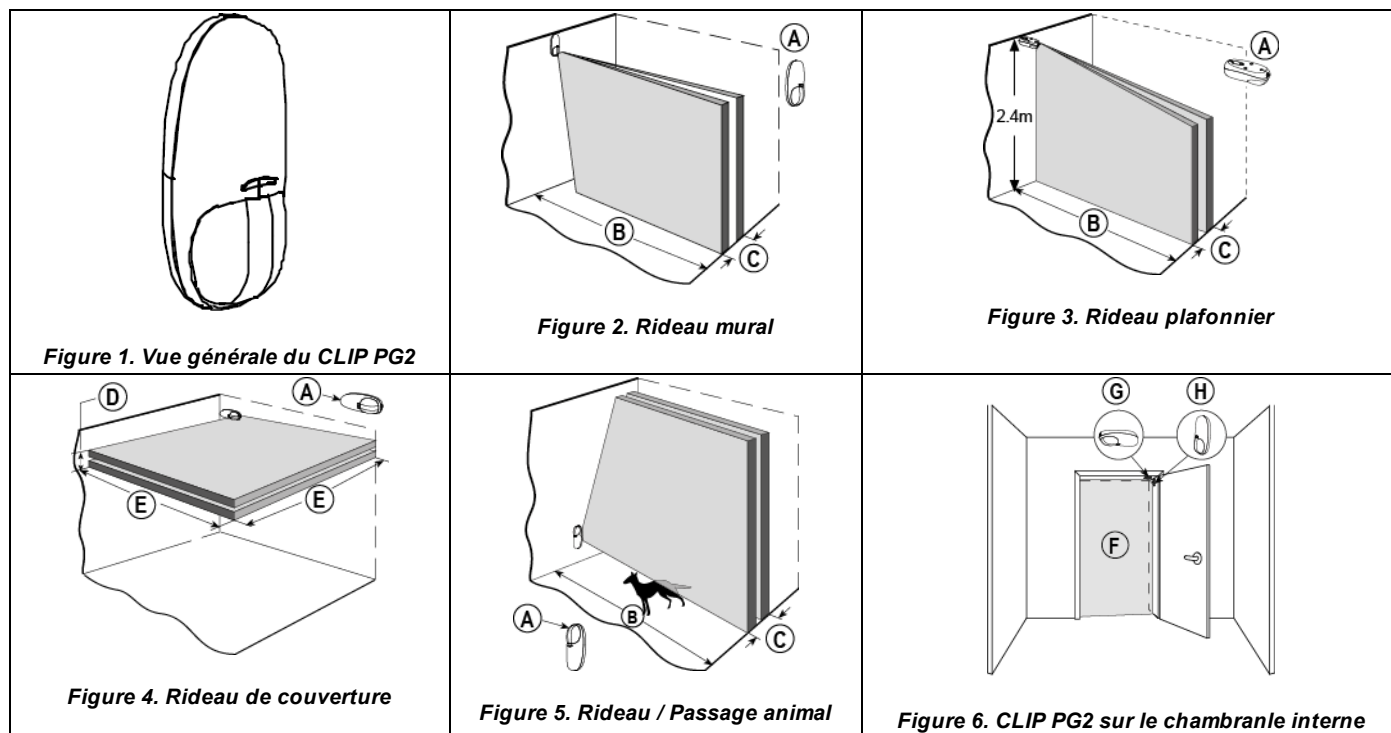
Une technologie moderne est employée pour insérer trois détecteurs différents dans un boîtier unique, chacun d'eux étant programmable pour des performances optimales à l'endroit de montage indiqué. Il en résulte de meilleures performances et presque aucune fausse alarme.

La qualité supérieure de ce détecteur est due à l'application d'une version améliorée de l'algorithme breveté (TMR) du **True Motion Recognition™**. Cette méthode avancée d'analyse de mouvements permet au CLIP PG2 de faire la distinction entre les vrais mouvements du corps humain et toute autre perturbation pouvant déclencher une **fausse alarme**.

Le CLIP PG2 comprend les fonctionnalités suivantes:

- Protocole de communication PowerG bidirectionnel
- Très faible consommation
- Compensation de température commandée par microprocesseur
- Chambre étanche protégeant le système optique
- Autoprotection à l'ouverture
- Autoprotection à l'arrachage en option
- Protection contre la lumière blanche
- Boîtier élégant et solide
- Indication de qualité du lien RF

Les modèles de couverture détaillés et les alternatives de montage sont illustrés par les Figures 2 à 6.



A. Haut

B. 6 m (20ft) distance maximale

C. 1 m (3.3 pi) largeur maximale

D. 0.5 m (1.65 pi) largeur maximale

E. 3.6 m (12 pi) distance maximale

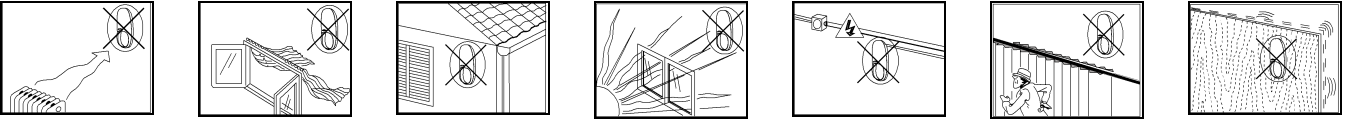
F. Rideau de détection

G. Option A

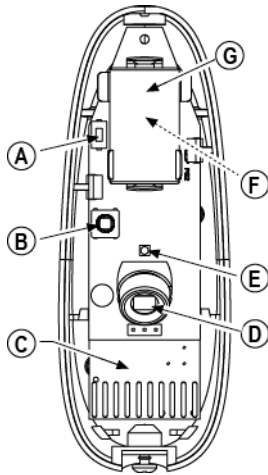
H. Option B

2. INSTALLATION

2.1. Instructions Générales

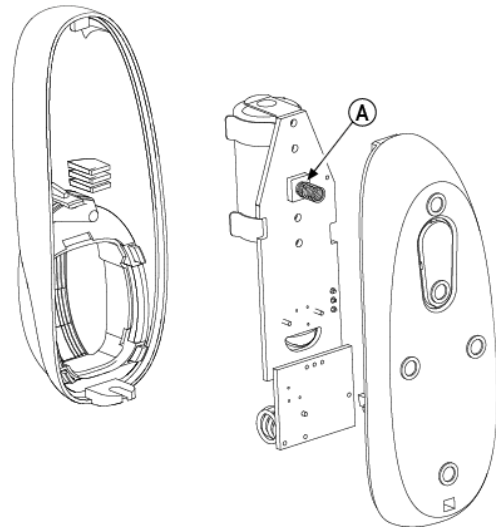


2.2. Montage Régulier



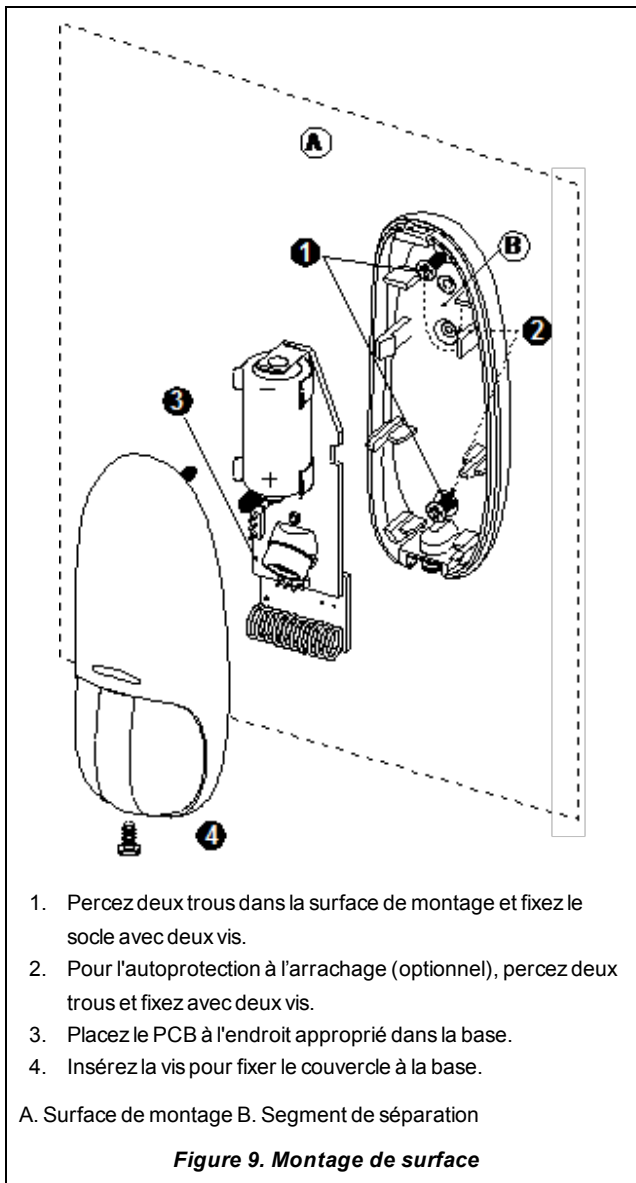
- | | |
|---------------------------------|---|
| A. Appuyez le bouton | E. Voyants lumineux |
| B. Autoprotection à l'ouverture | F. Autoprotection à l'arrachage (optionnel) |
| C. Module RF | G. Batterie en Lithium 3 Volt |
| D. Capteur | |

Figure 7. Vue Interne



- A. Autoprotection à l'arrachage**
Une alerte sabotage est déclenchée si la base se décolle du mur.

Figure 8. Retour auto protection (Arrière) Vue



Attention! L'autoprotection à l'arrachage ne fonctionne que lorsque le segment de séparation est fixé au mur par une vis.

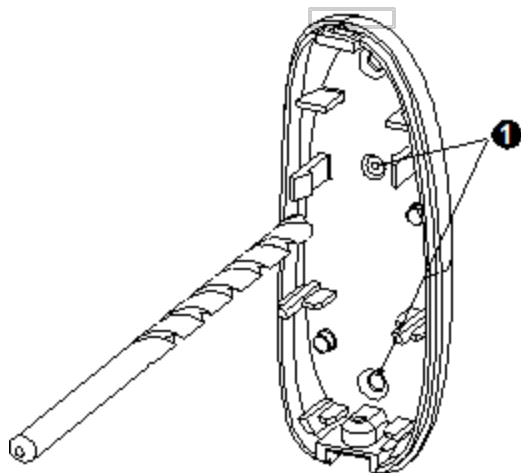
Remarques:

1. Après le montage, vérifiez qu'il ne reste aucun vide dans le boîtier du détecteur. Par exemple autour des trous des vis.
2. Enlevez la batterie avec vos doigts, pas avec un tournevis.
3. L'Autoprotection à l'arrachage doit être utilisée pour des installations NF EN (Normes Européennes)

Attention! Il y'a risque d'explosion si la batterie n'est pas remplacée par une autre du même type. Après usage, disposez de la batterie selon les instructions du fabricant.

2.3. Montage en support

Remarque: Lors du montage en support, l'interrupteur arrière devient inactif.



1. Percez deux trous de 7mm (1/4") aux endroits marqués

Figure 10. Perçage des trous

1. Percez deux trous dans la surface de montage.
2. Fixez le support avec deux vis.

A. Montage de surface

B. Vue de dessus

Remarque:

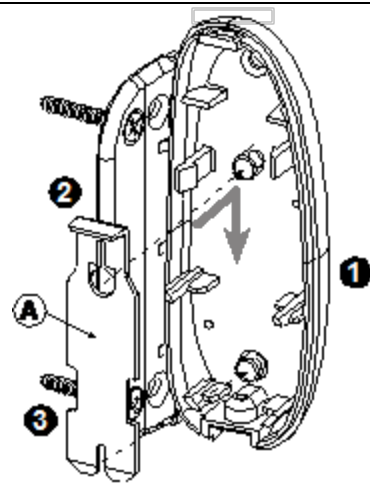
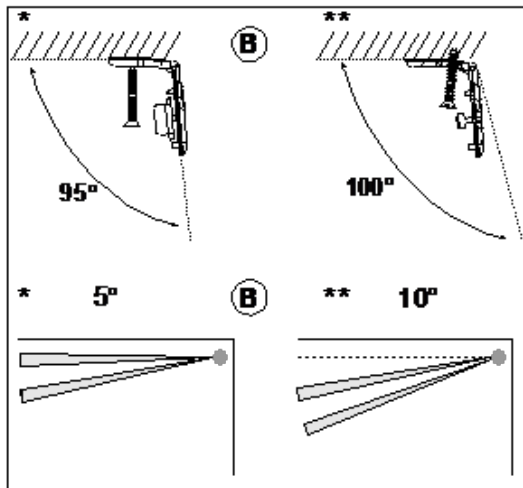
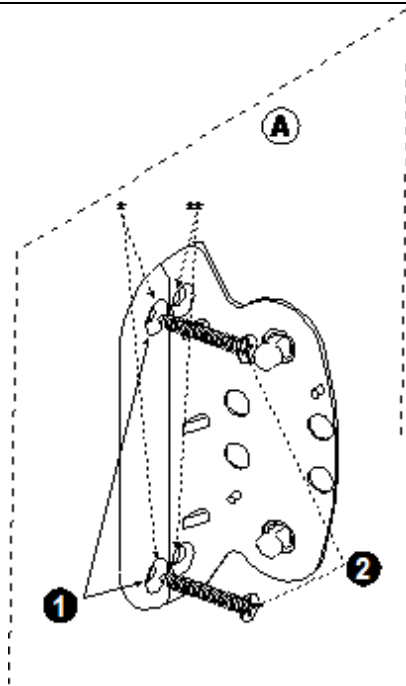
Le support offre deux options de montage

Pour une couverture d'angle optimale:

* Utilisez ces deux trous pour modifier l'angle de couverture de 5° loin du mur

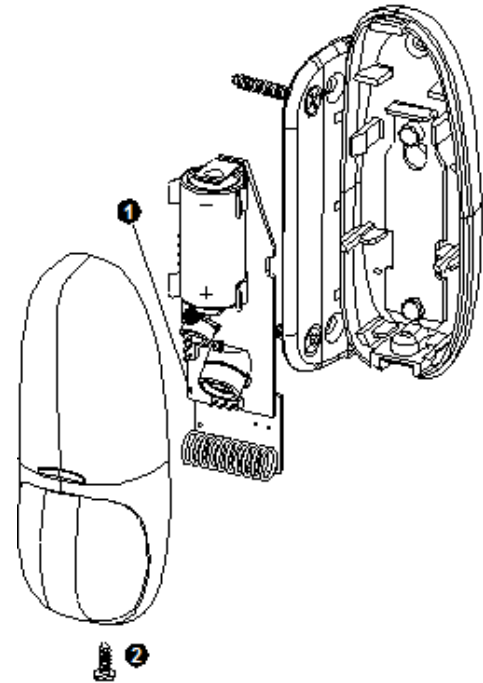
** Utilisez ces deux trous pour modifier l'angle de couverture de 10° loin du mur

Figure 11. Montage du support à la surface



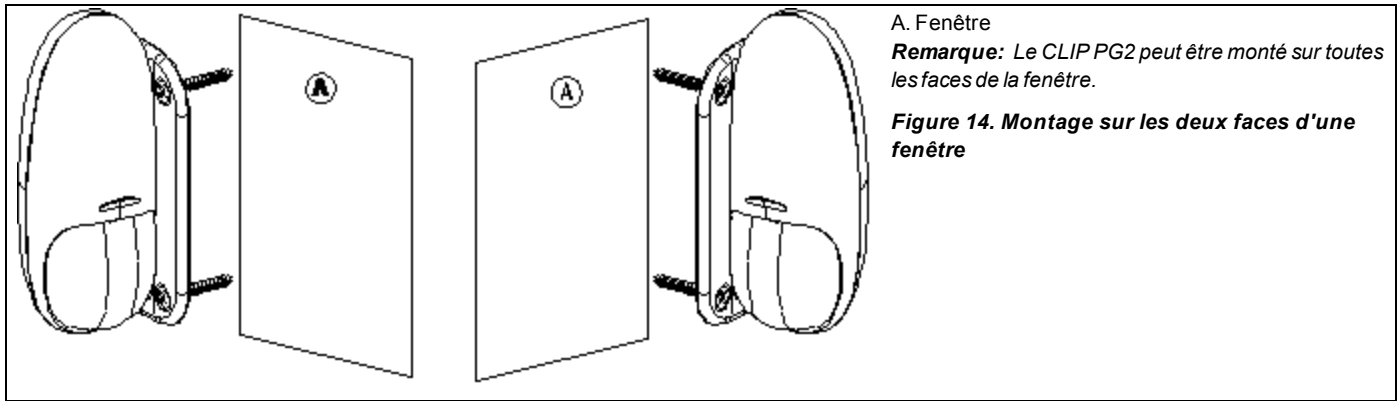
1. Placez les fentes de base sur les deux broches de support.
 2. Placez la plaque de verrouillage sur les deux broches.
 3. Fixez la plaque de verrouillage en appuyant vers le bas.
- A. Plaque de verrouillage

Figure 12. Fixer la plaque de verrouillage à la base

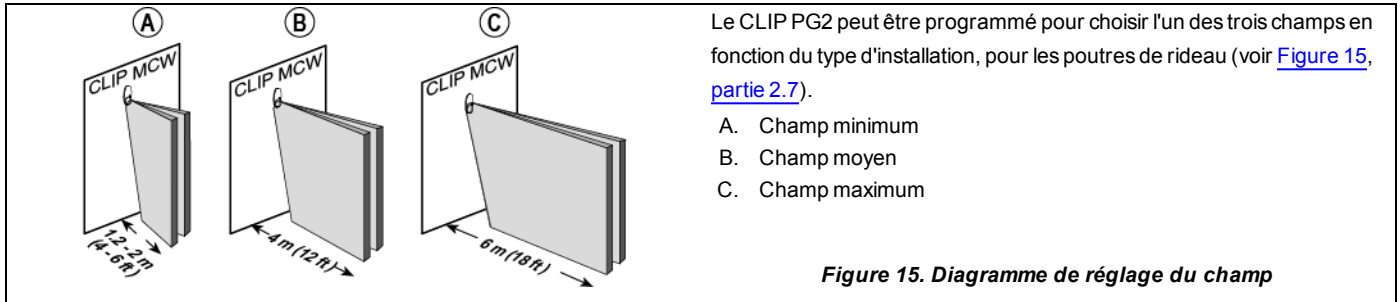


1. Insérez correctement le PCB dans la base
2. Insérez la vis pour fixer le couvercle à la base.

Figure 13. Montage du couvercle à la base



2.4. Définition du champ de couverture



2.5. Test de marche

- Montez le couvercle et serrez la vis. Attendez que le détecteur se stabilise (les voyants lumineux arrêtent de clignoter environ 1 minute après fermeture du couvercle).
- Marchez lentement jusqu'au bout de la zone rideau (dans des directions contraires). Le voyant lumineux s'allume pendant 3 secondes environ chaque fois que vous entrez ou sortez d'un faisceau rideau.

IMPORTANT! Important: Faites le test de marche au moins une fois par semaine pour vous assurer du bon fonctionnement du détecteur.

Remarque: Après fermeture du couvercle, le détecteur entre en période d'essai de 15 minutes Mode essai. Dans ce mode, les voyants lumineux clignotent à chaque détection, indépendamment du réglage des cavaliers à LED, et le détecteur émet à chaque détection.

2.6. Enregistrement

Reférez vous au Guide Installateur de la centrale PowerMaster et suivez la procédure prévue par l'option «02:ZONES/PERIF» du Menu Installateur. L'organigramme suivant décrit sommairement la procédure.

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5	Etape 6
Entrez dans le Menu Installateur et sélectionnez «02:ZONES/PERIF»	Sélectionnez l'option «AJOUT NOUV PERIF» Voir Note (1)	Sélectionnez le numéro de la zone désirée	Sélectionnez le numéro de la zone désirée	Configurez la zone de localisation et le type, ainsi que les paramètres carillon	Configurez le détecteur
02:ZONES/PERIF ⇒ AJOUT NOUV PERIF PERIPHERIQUES		ENREGIS.MAINT ou ENTR ID:XXX-XXXX		Z03:EMPLACEMENT Z03.TYPE.D.ZONE Z03.CONF.CARILL.	
MODIF PERIF		Z03:Défect IR ID No. 122-XXXX		Z03.PARAM.D.L'APPAR. Voir	
⇒ signifie défiler >> et sélectionner OK.				Remarque (2)	

Remarques:

- Si le détecteur est déjà enregistré, vous pouvez configurer ses paramètres par l'option «MODIF. APPAREIL» voir étape 2.
- Sélectionnez l'option «PARAM.D.L'APPAR.» et référez vous à la partie 2.7 pour configurer les paramètres du détecteur.

2.7. Configuration des paramètres du détecteur

Entrez dans le PARAM.D.L'APPAR. menu et suivez les instructions de configuration du détecteur CLIP PG2 telles qu'énoncées dans le tableau suivant.

Option	Instructions de configuration
LED d'alarme	Paramétrez l'activation de l'alarme LED.
	Paramètres optionnels: LED ACTIVÉE (par défaut) et LED DÉSACTIVÉE.
COUVERTURE IR	Choisissez l'un des trois champs en fonction du type d'installation, pour les poutres rideau. Sélectionnez "Maximum" pour un champ de 6 mètres, sélectionnez "Moyen" pour un champ de 4 mètres, ou sélectionnez "Minimum" pour un champ de 2 mètres.
	Paramètres optionnels: Maximum (par défaut), Moyen et Minimum.
DÉSARMER l'activ.	Choisissez de déterminer le temps d'activité pendant la période de désarmement.
	Paramètres optionnels: PAS Actif (par défaut), OUI- pas de délai, OUI + délai de 5s, OUI + délai de 15s, OUI + délai de 30s, OUI + délai de 1m, OUI + délai de 2m, OUI + délai de 5m, OUI + délai de 10m, OUI + délai de 20m et OUI + délai de 60m.

3. TEST DE DIAGNOSTICS LOCAUX

- Séparez la base du couvercle (voir Figure 8).
- Remettez le couvercle pour fermer l'autoprotection et fixez le couvercle avant à la base avec la vis de fermeture du boîtier (voir Figure 9).
- Le CLIP PG2 se stabilise pendant 1 minute. Pendant ce temps, le voyant rouge clignote.
- Faites un test de marche sur la zone de couverture. Traversez la zone de couverture dans les deux sens, le voyant rouge s'allume, suivi de trois clignotements chaque fois que votre mouvement est détecté.

Le tableau suivant indique la force du signal.

Réponse LED	Réception
Voyant vert clignote	Fort
Voyant orange clignote	Bon
Voyant rouge clignote	Limité
Pas de clignotement	Pas de signal

IMPORTANT! Assurez une bonne réception. Par conséquent, une force de signal "limitée" n'est pas acceptable. Si le récepteur vous envoie un signal "limité", déplacez le et testez le jusqu'à ce que vous ayez un signal "bon" ou "fort".

Remarque: Pour avoir des instructions de test diagnostic détaillées, reportez-vous au guide d'installation du panneau de contrôle.

4. COMMENTAIRES SPECIAUX

Même le détecteur le plus sophistiqué peut être mis en échec ou ne pas signaler à cause: d'une panne de courant DC/mauvaise connexion, du masquage intentionnel de la lentille, de l'interférence avec le système optique, d'une sensibilité réduite à une température ambiante semblable à celle du corps humain et le défaut de fonctionnement d'une composante.

La liste ci-dessus contient la plupart des causes de non-détection d'intrusion, mais elle n'est en aucun cas exhaustive. Il est par conséquent recommandé que le détecteur et le système d'alarme tout entier soient contrôlés chaque semaine pour s'assurer de leur fonctionnement.

Un système d'alarme ne doit pas être substitué à l'assurance. Les propriétaires et locataires de maisons devraient être assez prudents pour préserver leur vie et leurs biens, bien qu'étant protégés par un système d'alarme.

5. CONFORMITE AUX NORMES



Europe (CE): EN 300220, EN 50131-1 Grade 2, Class II. EN 301489, EN 50130-4, EN 60950, EN 50131-2-2, EN 50130-5, EN 50131-6

Visonic Ltd. déclare par la présente que l'équipement radio de type CLIP PG2 est conforme à la Directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration de conformité européenne est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.visonic.com/download-center>.

Cote de sécurité EN 50131-1

Conformément à la norme EN 50131-1, cet équipement peut être appliqué aux systèmes installés ayant un Security Grade 2

Classe environnementale EN 50131-1

Classe II

Les périphériques Power G sont dotés d'une fonctionnalité de communication bidirectionnelle présentant les avantages supplémentaires décrits dans la brochure technique. La conformité de cette fonctionnalité avec les exigences techniques des différentes normes n'ayant pas été testée, elle doit être considérée comme exclue de la certification du produit.

Certifié par Applica Test & Certification AS, conformément aux normes EN 50131-2-2, EN 50131-6, EN 50131-5-3, EN 50130-4 and EN 50130-5.



Applica T&C a certifié uniquement le modèle 868 MHz de ce produit.

États-Unis : FCC-CFR 47 Part 15, UL-639

Canada : IC-RSS 210, ULC-S306-03

Déclaration de conformité FCC

Cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limites définies pour les appareils numériques de Classe B, conformément à la Partie 15 de la Réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences dangereuses en environnement résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio, et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut provoquer des interférences altérant la réception de la radio et de la télévision.

Il n'existe toutefois aucune garantie que les interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet appareil provoque des interférences, ce qui peut être vérifié en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur est encouragé à éliminer les interférences en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou reposer l'antenne réceptrice.
- Éloigner l'appareil du récepteur.
- Brancher l'appareil à une prise appartenant à un autre circuit électrique que celui du récepteur.
- Consulter le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté

Toute modification apportée à cet appareil et non approuvée expressément par la partie responsable de la conformité pourrait annuler le droit à utiliser cet équipement.

Avvertissement! Pour des raisons de conformité aux normes d'exposition aux fréquences radio FCC et IC, l'appareil doit être distant d'au moins 20 cm de toute personne, en conditions de fonctionnement normales. Les antennes utilisées pour ce produit ne doivent pas être positionnées dans un même espace, ni utilisées avec une autre antenne ou émetteur.

Cet appareil est conforme à la Partie 15 de la Réglementation FCC et aux normes canadiennes régissant les appareils radio exemptés de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences dangereuses, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, notamment celles susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.



DEEE Déclaration de recyclage du produit

Pour plus d'informations concernant le recyclage de ce produit, vous devez contacter le fournisseur d'origine. Si vous disposez du produit et ne le retournez pas pour réparation, assurez-vous qu'il soit retourné comme identifié par votre fournisseur. Ce produit ne doit pas être mis à la poubelle.
Directive 2002/96/EC Déchets des équipements électriques et électroniques.

6. ANNEXE: SPECIFICATIONS

OPTIQUE

Type de détecteur	Capteur pyroélectrique à faible bruit et double élément
Nombre de faisceaux de rideaux	2
Positions de montage	Voir Figures 2 à 6
Réglages de champ	Maximum (6m), Moyen (4m) et Minimum (1.2-2m) (configurés à distance)
Pile interne	Pile Lithium 3V type CR-123A ou équivalent <i>Remarques :</i> 1. Utilisez uniquement le type de pile ci-dessus. 2. Pour les installations certifiées UL, utilisez uniquement la pile Gold Peak (GP) et Panasonic CR123A seulement.
Capacité Nominale de la Batterie	1450 mA/h
Durée de vie de la batterie (à usage typique)	7 ans
FONCTIONNEL	
Indications visuelles:	Voyants lumineux rouges pendant environ deux secondes dès détection de mouvement en mode test de marche et environ 0.2 secondes pour les messages d'alerte. Le voyant rouge clignote pendant la période de stabilisation dès la mise sous tension (approximativement 1 min), ou après avoir remis le couvercle et appuyez l'interrupteur de sécurité). Le voyant rouge ne s'allume pas pendant la transmission des messages de surveillance.
Période d'alerte	Approximativement 2 seconds
RADIO	
Bande de fréquence (MHz)	Pour l'Europe et le reste du monde: 433-434, 868-869 USA: 912-919
Puissance d'émission max	10 dBm @ 433 MHz, 14 dBm @ 868 MHz
Protocole de communication	PowerG
Supervision	Signalisation pendant des intervalles de 4 minutes

Alarme autoprotection	Se déclenche à la détection d'un évènement et à l'apparition de tout message consécutif, jusqu'à ce que l'autoprotection soit rétablie
MONTAGE	
Hauteur	1.8 - 2.4 m (6 - 8 pi).
Options d'installation	Voir Figures 9 à 13
ACCESSOIRES	
	BR-1: Support pivotant monté en surface, réglable de 30° vers le bas et 45° vers la gauche/45° vers la droite.
	BR-2: BR-1 avec un adaptateur d'angle
	BR-3: BR-1 avec un adaptateur de plafond
ENVINNEMENTAL	
Protection RFI	de >20 V/m à 2000 MHz, excepté les fréquences intra bande
Température de fonctionnement	-10°C à 50°C (14°F à 122°F) à l'intérieur
Températures de stockage	-20°C à 60°C (-4°F à 140°F)
Humidité	Humidité moyenne approximative d'environ 75% sans condensation. 30 jours durant l'année, l'humidité approximative varie entre 85% et 95% sans condensation..
PHYSIQUE	
Taille (H x W x D)	105 x 35 x 30 mm (4-1/8 x 1-3/8 x 1-3/16")
Poids (avec la batterie)	60 g (2.1 oz).
Couleur	Blanc
BREVETS	Brevets américains 5,693,943 ● 6,211,522 ● D445,709 (un autre brevet en instance)

GARANTIE

Visonic Limited (le "Fabricant") garantit ce produit (le "Produit") uniquement à l'acquéreur original ("Acquéreur") contre tout défaut de fabrication et de matériaux dans des conditions normales d'utilisation pendant douze (12) mois après la date de livraison par le Fabricant.

Cette Garantie est totalement assujettie à l'installation, la maintenance et l'utilisation appropriées du Produit, dans des conditions normales et conformément aux instructions d'installation et de fonctionnement recommandées par le Fabricant. La Garantie ne couvre pas les Produits devenus défectueux pour toute autre raison (à la discrétion du Fabricant) comme une installation incorrecte ou non conforme aux instructions d'installation et de fonctionnement, négligence, dommages volontaires, abus, vandalisme, accident, modification ou réparation non effectuée par le fabricant.

La Garantie ne couvre pas le logiciel, et tous les produits logiciels sont vendus sous forme de licence utilisateur conformément aux termes de l'accord de licence logicielle fourni avec le Produit.

Le Fabricant n'affirme nullement que ce Produit ne peut être contourné ou trompé, ni qu'il évitera le décès, des blessures ou des dommages matériels suite à un cambriolage, vol, incendie ou autre, ni qu'il assurera un avertissement ou une protection adéquats en toutes circonstances. Ce Produit, correctement installé et maintenu, ne fait que réduire le risque que de tels événements surviennent sans avertissement, et n'apporte ni garantie ni assurance qu'ils n'arriveront pas.

Conditions d'annulation de la Garantie : cette garantie s'applique uniquement aux défauts de pièces et main d'oeuvre dans le cadre d'une utilisation normale des Produits. Elle ne couvre pas les dommages suivants :

- * dommages survenus pendant la livraison ou la manutention ;
- * dommages dus à un sinistre tels qu'un incendie, une inondation, un vent fort, un tremblement de terre ou la foudre ;
- * dommages causés par des phénomènes non contrôlables par le Vendeur, tels qu'une surtension, un choc mécanique ou un dégât des eaux ;
- * dommages dus à un ajout, altération, modification ou objet étranger utilisé avec les Produits ;
- * dommage dû à des périphériques (à moins qu'ils aient été fournis par le Vendeur) ;
- * défaut dus à l'incapacité à fournir un environnement d'installation adapté aux produits ;
- * dommage dû à l'utilisation des Produits à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été conçus ;
- * dommage dû à une maintenance incorrecte ;
- * dommages dus à toute autre utilisation abusive, incorrecte ou inadaptée des Produits.

Éléments non couverts par la garantie : outre les conditions qui annulent la Garantie, les éléments suivants ne seront pas couverts par la Garantie : (i) frais d'expédition jusqu'au centre de réparation ; (ii) frais douaniers, taxes ou TVA dus ; (iii) Produits non identifiés par l'étiquette du produit et le

numéro de lot ou le numéro de série du Vendeur ; (iv) Produits dont le démontage et la réparation ont eu pour conséquence de diminuer leurs performances ou d'empêcher toute inspection ou test nécessaire à l'intervention sous garantie. Tout badge ou carte d'accès retourné en vue d'un remplacement sous garantie seront remboursés ou remplacés au choix du Vendeur.

CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE CONDITION, GARANTIE, ACCORD ET OBLIGATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UNE FIN SPÉCIFIQUE, OU AUTRES. EN AUCUN CAS LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE ENVERS QUICONQUE DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS POUR TOUT MANQUEMENT AUX CONDITIONS DE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE SUR CE MATÉRIEL.

EN AUCUN CAS LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES QUELS QU'ILS SOIENT, SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCIDENTELS, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS OU DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU DÉPENSE, Y COMPRIS LA PERTE DE JOUISSANCE OU DE PROFITS RÉSULTANT DE L'INCAPACITÉ DE L'ACQUÉREUR À UTILISER LE PRODUIT, OU DE PERTE OU DESTRUCTION DE TOUTE AUTRE PROPRIÉTÉ ET POUR TOUTE AUTRE CAUSE, MÊME SI LE FABRICANT A ÉTÉ AVERTI DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE TOUS DÉCÈS, BLESSURE PERSONNELLE ET/OU CORPORELLE ET/OU DOMMAGES MATÉRIELS OU AUTRE PERTE, DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU AUTRES, EN SE BASANT SUR UNE DÉFAILLANCE DU PRODUIT. CEPENDANT, SI LE FABRICANT EST RECONNU RESPONSABLE, DIRECTEMENT OU NON DE TOUT DOMMAGE OU PERTE SURVENANT DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, SA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE NE POURRA EN AUCUN CAS DÉPASSER LE COÛT D'ACHAT DU PRODUIT, QUI SERA FIXÉ EN TANT QUE DOMMAGES-INTÉRÊTS ET NON COMME UNE PÉNALITÉ, ET CONSTITUERA LE SEUL ET UNIQUE RECOURS CONTRE LE FABRICANT. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS D'EXCLUSION OU DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ POUR DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, AUSSI LA LIMITATION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER DANS CERTAINES CIRCONSTANCES.

En acceptant la livraison du Produit l'Acquéreur accepte ces conditions de vente et de garantie et reconnaît en avoir été informé.

Le Fabricant n'acceptera aucune responsabilité consécutive à l'altération et/ou au dysfonctionnement de tout équipement électronique ou de télécommunication ou programme.

Les seules obligations du Fabricant dans le cadre de cette Garantie sont limitées à la réparation et/ou au remplacement (à sa discrétion) de tout Produit ou pièce qui s'avérerait défectueux. Toute réparation et/ou remplacement ne prolongera pas la durée initiale de la Garantie. Le Fabricant n'assumera pas les coûts de démontage et/ou réinstallation. Pour appliquer cette Garantie, le Produit doit être retourné au Fabricant, assuré et en port payé. Tous les frais de port et d'assurance sont à la charge de l'Acquéreur et sont exclus de cette Garantie.

Cette garantie ne saurait être modifiée ou étendue, et le Fabricant n'autorise personne à agir en son nom pour une telle modification ou extension. Cette garantie ne s'applique qu'au Produit. Tout autre produit, accessoire, ajout utilisé conjointement au Produit, tels que les piles, ne seront couverts que par leur propre garantie si elle existe. Le Fabricant n'acceptera aucune responsabilité pour tout dommage résultant d'un dysfonctionnement du Produit à cause de tout produit, accessoire, ajout ou autre (y compris les piles) utilisé conjointement au Produit. Cette Garantie est exclusive à l'Acquéreur original et ne peut être transférée.

Cette Garantie complète vos droits légaux et ne les affecte pas. Toute clause de cette garantie contraire au droit de l'état ou du pays d'utilisation du Produit ne sera pas applicable.

Loi applicable : cette clause de non-responsabilité et cette garantie limitée sont régies par le droit national d'Israël.

Attention

L'utilisateur doit suivre les instructions d'installation et d'utilisation du Fabricant, y compris les consignes de test du Produit et du système dans son ensemble, au moins une fois par semaine et prendre toutes les précautions requises pour sa sécurité et la protection de sa propriété.

* En cas de conflit, contradiction problème d'interprétation entre la version anglaise de la garantie et les autres versions, la version anglaise prévaudra.



A Tyco International Company

Email: info@visonic.com

Internet: www.visonic.com

© VISONIC LTD. 2017 CLIP PG2 D-303967 (Rev. 1 08/17)